

<https://ricochets.cc/Soutien-a-Louna-meuf-trans-en-detention-provisoire-dans-le-cadre-de-la-lutte-contre-l-A69-8028.html>



Soutien à Louna, meuf trans incarcérée en détention provisoire dans le cadre de la lutte contre l'A69

- Les Articles -

Publication date: lundi 2 décembre 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Mi-octobre dernier, 4 personnes se sont faites arrêtees dans plusieurs coins de France, dans la rue lors d'arrestations ciblées ou à leur domicile à 6h du mat. Iels ont chacun.e été conduites jusqu'à Toulouse pour y subir des Gardes à Vue allant jusqu'à 94 heures, dans le cadre d'une instruction pour « association de malfaiteurs » liée à la lutte contre l'A69. A l'issue de sa garde à vue, Louna a été la seule personne mise en examen et a été envoyée en détention provisoire (DP). Elle est accusée d'avoir détruit une pelleuse par substance explosive et d'association de malfaiteur en vue d'une destruction par voie dangereuse.

Depuis, elle est à la Maison d'arrêt pour hommes de Tarbes, alors que c'est une meuf trans. Et parce qu'elle est une meuf trans, elle est mise à « l'isolement ». Concrètement l'isolement, ça veut dire que sa seule et unique sociabilité c'est avec des matons et qu'elle ne peut sortir de sa cellule que lorsque l'ensemble des détenus sont dans les leurs. Ça rend son accès à la promenade, à la douche ou à d'éventuelles activités super galère, voire impossible. L'autre jour, elle a été oubliée à la douche pendant plus d'une heure et demie parce que chacun de ses déplacements demande « trop d'orga » aux matons. Elle subit la transphobie de la justice à toutes les échelles, entre les mégenrages constants et les questions intrusives d'une juge qui lui demande si elle veut faire une opération génitale et qui s'étonne de l'absence d'un suivi par un.e psychiatre pour sa transition... D'ailleurs, la juge qui a décidé du placement à Tarbes a argué qu'il y avait un accueil spécial pour les personnes trans là-bas : c'est absolument FAUX, c'est la seule meuf trans et bien sûr y a rien de particulier, c'est juste une maison d'arrêt pour hommes surpeuplée à 210%.

Louna a donc été placée en détention provisoire uniquement pour des accusations de faits d'atteintes aux biens, des biens privés qui doivent visiblement appartenir à une entreprise du chantier de l'autoroute dont l'État s'entête à être le fervent défenseur. Lors de l'audience publique, elle est décrite comme une « opposante active contre l'A69 », sur la seule base d'avoir été repérée en train de ravitailler des écureuils (nom donné aux militant.es occupant les arbres), d'avoir été contrôlée une fois à proximité de la zad et d'avoir été présente à un procès de militant.es. Effectivement, une dangereuse écoterroriste ...

Lors de l'appel du placement en DP, dans le rappel des faits la juge mentionne que Louna n'a pas de téléphone à son nom et qu'outre son lieu de domiciliation, elle a des points d'ancrage dans plusieurs coins de France. La proc rajoute quant à elle que Louna est une militante et qu'on sait bien que les militant.es ont des moyens de communication frauduleux, pour appuyer le maintien en détention. **Nous, ça nous rappelle quand la justice reprochait aux inculpé.es du 8.12 de communiquer sur signal : c'est très inquiétant qu'on puisse nous reprocher de pas avoir de tel ou de communiquer par des messageries qui appartiennent pas aux GAFAM ...**

Cette stigmatisation s'inscrit dans un contexte où depuis des mois les militant.es contre l'A69 subissent de plein fouet une répression extrêmement brutale. En plus de la présence démesurée des flics, dont les pratiques sont dénoncées par l'Observatoire Toulousain des Pratiques Policières et par un rapporteur des Nations Unies [1], cette répression se traduit également par la centaine de procès en cours, les dizaines de contrôles judiciaires (CJ) d'interdiction de territoire sur des militant.es et la taule ferme qui a déjà été prononcée contre deux autres militants. Alors que pendant ce temps les keufs qui ont fait tomber des écureuils des arbres de plus de 6 mètres de haut et les politiciens qui magouillent avec leurs copains du secteur privé ne sont pas inquiétés.

L'instruction est toujours en cours. 2 des 3 autres personnes interpellées sont encore considérées comme suspectes et les keufs continuent très certainement leur sale boulot pour essayer de lier d'autres militant.es à cette affaire ou aux nombreux autres sabotages d'engins de chantiers effectués contre l'A69.

Si pour le moment cette justice refuse la mise en liberté de notre camarade, nous envoyons à Louna tout notre soutien et plein plein de force, tout comme à toutes les autres personnes incarcérées en France et à travers le monde ! Soutien à toutes les personnes en lutte contre ce système qui écrase, incarcère et tue !

Soutien à Louna, meuf trans incarcérée en détention provisoire dans le cadre de la lutte contre l'A69

Free Louna !
No Macadam !
Crève la taule !

Collectif de soutien à Louna

Si vous voulez nous aider, vous pouvez :

- ▶ Soutenir financièrement la réponse collective face à la répression de l'A69 en général (Louna mais aussi les 150 procès liés à cette lutte) : <https://www.helloasso.com/associations/alerte-planete/collectes/a69-solidarite-face-aux-proces>
- ▶ Nous contacter pour plus d'infos sur le soutien spécifique à Louna : soutien-louna chez riseup.net

[1] <https://www.francebleu.fr/infos/politique/l-onu-sur-le-chantier-de-l-a69-le-rapporteur-demande-une-enquete-et-des-sanctions-5007630>